



## Recommandations sur Permis de construire

Par **moreno stephane**, le **22/06/2018** à **17:33**

bonjour ,

j ai reçu mon permis de construire , la mairie a demandé l avis de l architecte des bâtiments de France et celui ci a répondu que la construction n était pas dans les 500m mais qu il donnait des RECOMMANDATIONS .

la mairie a donc inclus sur le permis de construire c est RECOMMANDATION

je précise que la mairie a dans un premier temps noté PRESCRIPTIONS et c est révisé pour RECOMMANDATION

ma question est la suivante : est on obligé de suivre les recommandation de l ABF .

merci

Par **Josh Randall**, le **25/06/2018** à **07:42**

Bonjour

La question qui, pour moi, se pose, est pourquoi l'ABF a donné un avis alors que la construction est hors périmètre !

Par contre prescription ou recommandation, il faut suivre ce qu'il y a dans le permis de construire. Ou faire un recours contre la décision si on l'estime non satisfaisante...